

**RELAIS ACCUEIL - GENS DU VOYAGE
DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE**

Centre social : 4, Chemin du Halage
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

SEC BURETTE

9 rue Malatiré - 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 842.444 € - RCS ROUEN B 710.501.149 - SIRET 710.501.149.00029

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **RELAIS ACCUEIL - GENS DU VOYAGE DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- I -

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- II -

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✚ Les disponibilités et valeurs de placement représentent une part significative de l'actif du bilan. Afin de valider la réalité et la valorisation de ces actifs, nous avons procédé à une demande de confirmation directe de ces derniers auprès de l'organisme bancaire dépositaire.
- ✚ Par ailleurs, les subventions d'exploitation représentent une part significative des produits comptabilisés. Nous nous sommes assurés de la justification de ces subventions eu égard aux conventions signées avec les organismes financeurs.

.../...

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

- III -

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROUEN, le 31 mars 2010

**Le Commissaire aux Comptes
SEC BURETTE**

François-Xavier COUSSIN



—

BILAN SYNTHETIQUE

RELAIS ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Avec brouillard Hors simulation

ACTIF	Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles							
- Fonds commercial							
- Autres	569	311	258				
Immobilisations corporelles	131 359	112 833	18 526	29 096			
Immobilisations financières	300	300	300				
TOTAL I	132 228	113 144	19 085	29 396			
Actif circulant :					Report à nouveau	109 024	110 830
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 830	(1 806)
Marchandises					Provisions réglementées	14 283	19 108
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	131 137	128 132
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		6 700
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	102 009		102 009	80 888	Emprunts et dettes assimilées	182	515
Valeurs mobilières de placement	3 721		3 721	3 721	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	73 096		73 096	106 823	Fournisseurs et comptes rattachés	5 285	4 831
Caisse	363		363	269	Autres	63 996	82 927
TOTAL II	179 189		179 189	191 701	TOTAL III	69 462	88 273
Charges constatées d'avance (II)	2 436		2 436	2 338	Produits constatés d'avance (IV)	110	330
TOTAL GENERAL (I+II+III)	313 854	113 144	200 710	223 435	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	200 710	223 435

COMpte DE RESULTAT SYNTHETIQUE

RELAIS ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Edition du : 01/01/2009 au 31/12/2009

Avec brouillard Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	21 423	22 055
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée	410 020	402 390
Autres charges externes	53 401	51 324	Subventions d'exploitation	27 579	27 042
Impôts, taxes et versements assimilés	23 289	22 844	Autres produits	969	4 363
Rémunération du personnel	256 182	259 508	Produits financiers		
Charges sociales	113 222	107 591			
Dotations aux amortissements	10 693	12 075			
Dotations aux provisions	2				
Autres charges	1	259			
Charges financières					
TOTAL (I)	456 791	453 600	TOTAL (I)	459 992	455 850
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	196	9 263	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 826	5 208
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	456 987	462 863	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	464 817	461 058
BENEFICE OU PERTE	7 830	(1 806)			
TOTAL GENERAL	464 817	461 058	TOTAL GENERAL	464 817	461 058

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

DESIGNATION DES DOCUMENTS	PRODUITS	NON PRODUITS
<u>I – REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>		
Méthodes d'évaluation	1.1.	
Changements de méthodes		
Principales méthodes utilisées	1.2.	
Calcul des amortissements et des provisions		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1.3.	
<u>II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>		
2. Etat de l'actif immobilisé		
3. Etat des amortissements		
4. Etat des provisions	2.4.	
5. Etat des échéances et des créances et des dettes		
6. Valeurs mobilières de placement	2.6.	
7. Informations et commentaires sur :		
1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		
2. Réévaluation		
3. Frais d'établissement		
4. Frais de recherche appliquée et de développement		
5. Fonds commercial		
6. Intérêts immobilisés		
7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant		
8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		
10. Produits à recevoir	2.7.10.	
11. Charges à payer	2.7.11.	
12. Charges et produits constatés d'avance	2.7.12.	
13. Charges à répartir sur plusieurs exercices		
14. Composition du fonds de réserves	2.7.14.	
15. Parts bénéficiaires		
16. Obligations convertibles		
<u>III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
7. Crédit-bail		
8. Engagements financiers	3.8.	
9. Dettes garanties par des sûretés réelles		
10. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		
11. Rémunération des cadres dirigeants bénévoles et non bénévoles	3.12.	
12. Effectif moyen	3.13.	
13. Engagement en matière de retraite	3.14.	
<u>IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>		
	4.	

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**I – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 200 709€ et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 7 830€ ont été établis selon les dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général, du règlement 99-01, des autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Méthodes d'évaluation et de présentation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

↳ Continuation de l'exploitation,

↳ Indépendance des exercices,

↳ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2. Principales méthodes utilisées

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et droits similaires	1 an
- Agencement – aménagement et installation	7 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel informatique	2/3 ans
- Mobilier d'activités	3/7 ans
- Matériel d'activités	3 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 ans
- Matériel téléphonique	5 ans
- Matériel de reprographie	3 ans

1.3. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

- L'Urssaf de Rouen a effectué une mission d'information, de conseil et de contrôle de notre association s'inscrivant dans le cadre normal de vérification en janvier 2009. Cette vérification portait sur la période postérieure au 1^{er} janvier 2006. Les charges relatives à cette vérification n'ont pas impactées les chiffres de l'exercice 2009.

- L'association utilise des locaux mis à disposition gracieusement par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise dans le cadre d'une convention signée en février 2009 et pour une durée de trois ans.

Le bâtiment mis à disposition à usage de centre social est d'une superficie de 250 m², il est composé de :

- Un hall d'accueil	15 m ²
- Une salle d'activités	34 m ²
- Dix bureaux	126 m ²
- Une salle de réunion	26 m ²
- Un jardin d'enfants	33 m ²
- Sanitaires	16 m ²

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.4. Etat des provisions

Montant début d'exercice	6 699.76
Dotations de l'exercice	0.00
Reprise de provision	6 699.76
Montant fin d'exercice	0.00

2.6. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence. Les plus ou moins value de cession sont calculées par application de la règle FIFO. Le montant des plus values latentes s'élève à 513.16€ à la clôture de l'exercice.

2.7. Informations et commentaires sur :

Les subventions obtenues sont comptabilisées pour l'année civile. Les produits à recevoir sont un reliquat des subventions allouées au titre de l'exercice 2009.

2.7.10. Produits à recevoir

Communauté de l'agglomération rouennaise	21 600.00
CAF – Prestation animation globale	54 373.00
CAF – Animation collective famille	12 127.00
Conseil général – Convention INS/319-E	9 720.00
Habitat Formation – CIF	2 188.74
Pôle Emploi – Aide TPE	603.96
CPAM – Indemnités journalières	35.60

	100 648.30

2.7.11. Charges à payer

Charges sociales	19 861.28
Charges fiscales	6 196.00

	26 057.28

2.7.12. Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avances	110.00
Charges constatées d'avance	2 435.85

2.7.14. Fonds propres

Les fonds propres de l'association sont constitués des résultats cumulés de l'association depuis sa création.

III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.8. Engagements financiers

L'association n'a plus aucun engagement financier.

3.11. Rémunération des cadres dirigeants bénévoles et non bénévoles

Aucun des cadres dirigeants bénévoles de l'association n'est rémunéré. La mention de la rémunération des cadres dirigeants non bénévoles conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

3.12. Effectif moyen

L'effectif de l'association pour 2009 est de 9.40 équivalent temps plein contre 9.68 équivalent temps plein en 2008.

3.13. Engagement en matière de retraite

La méthode utilisée pour la détermination de l'engagement de l'indemnité de fin de carrière est la suivante :

- Augmentation annuelle des salaires constante de 1.50% pour l'ensemble du personnel
- Départ en retraite prévu pour tous à 60 ans
- Taux de rotation de personnel de 1%
- Départ à l'initiative du personnel
- La table de modalité utilisée est la table INSEE F 2000
- La méthode retenue est la méthode IAS 19/IFRS
- Le taux d'actualisation est de 4.00%
- Le taux de charges sociales est de 50%

Montant du l'engagement au 31/12/2009 s'élève à 27 000€

IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le droit individuel à la formation acquis par l'effectif existant à la date de clôture représente un équivalent de 744 heures.

**RELAIS ACCUEIL - GENS DU VOYAGE
DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE**

Centre social : 4, Chemin du Halage
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Règlementées

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

SEC BURETTE

9 rue Malatiré - 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 842.444 € - RCS ROUEN B 710.501.149 - SIRET 710.501.149.00029

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à ROUEN, le 31 mars 2010

**Le Commissaire aux Comptes
SEC BURETTE**

François-Xavier COUSSIN



Handwritten signature of François-Xavier Coussin, consisting of the initials 'FX' followed by 'Coussin' in a cursive script, with a horizontal line underneath.